

A4CG
SARL au capital de 250 000 euros,
immatriculée au RCS de LA ROCHE-SUR-YON sous le numéro 789 904 141,
dont le siège social est situé ZA LES CHÂTELLIERS-CHÂTEAUMUR, CHATEAUMUR,
85700 SEVREMONT

TEXTE DE LA RÉOLUTION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EN DATE DU 17 JUILLET 2026

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2026

L'Assemblée générale prend acte que les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à son approbation, font ressortir un bénéfice de 221 194,12 euros.

L'Assemblée générale prend acte en outre que le compte « autres réserves » présente un solde positif de 642 316,57 euros.

L'Assemblée générale décide la distribution, à titre de dividende, d'une somme de 27 000,00 euros, soit 24,06 euros pour chacune des 1122 parts sociales composant le capital social.

La mise en paiement interviendra à compter de ce jour.

Ce dividende sera prélevé à hauteur de 27 000,00 euros sur le résultat de l'exercice.

La somme sera répartie entre les associés de la manière suivante :

BÉNÉFICIAIRE	NOMBRE DE TITRES	DIVIDENDES BRUTS	RÉGIME D'IMPOSITION
Monsieur Laurent BAUDIN	374	9 000,00 €	Prélèvement forfaitaire unique
Monsieur David FISSON	374	9 000,00 €	Prélèvement forfaitaire unique
Madame Cathy BARRE	374	9 000,00 €	Prélèvement forfaitaire unique
TOTAL	1122	27 000,00 €	

CB DF LB

Il est précisé que le montant éligible au Prélèvement Forfaitaire Unique s'élève à 27 000,00 €, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il est rappelé que les revenus distribués aux associés personnes physiques n'ayant pas expressément opté pour le maintien du taux progressif d'imposition font l'objet d'une imposition forfaitaire unique (*flat tax*), à hauteur de 31,40 % de la quote-part de résultat brut distribué. Ce prélèvement inclut les prélèvements sociaux à hauteur de 18,60 % et le prélèvement forfaitaire non libératoire d'impôt sur le revenu à hauteur de 12,80 %, sans abattement.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 € (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 € (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de chaque associé, au plus tard le 30 novembre de l'année qui précède le versement.

Conformément aux dispositions de l'article L136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

En outre, il est rappelé en application de l'article L131-6 alinéa 3 du Code de la sécurité sociale, que les dividendes perçus par l'associé qui a le statut TNS dans la Société, son conjoint ou le partenaire auquel il est lié par un pacte civil de solidarité ou ses enfants mineurs non émancipés, sont assujettis indépendamment du régime d'imposition choisi :

- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Enfin, pour le solde de résultat net, soit 194 194,12 euros, il est décidé de l'affecter en totalité au compte « autres réserves ».

À l'issue de cette affectation de résultat, le compte « autres réserves » présentera un solde créditeur de 836 510,69 euros.

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée générale rappelle que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice N-1 :

- Montant brut total des distributions éligibles à l'abattement de 40 % : 27 000,00 euros
- Aucun autre revenu ne bénéficiant pas de l'abattement de 40 % n'a été versé.
- Soit montant total global par titre : 24,06 euros

CS DF L3

Exercise N-2 :

- Montant brut total des distributions éligibles à l'abattement de 40 % : 25 000,00 euros
- Aucun autre revenu ne bénéficiant pas de l'abattement de 40 % n'a été versé.
- Soit montant total global par titre : 22,28 euros

Exercice N-3 :

- Montant brut total des distributions éligibles à l'abattement de 40 % : 25 000,00 euros
- Aucun autre revenu ne bénéficiant pas de l'abattement de 40 % n'a été versé.
- Soit montant total global par titre : 22,28 euros

VOTE (EN MATIÈRE ORDINAIRE)

Pour	voix	Contre	voix	Abstention	voix
------	------	--------	------	------------	------

Cette résolution, mise aux voix, est : adoptée à l'unanimité / adoptée / rejetée (rayez les mentions inutiles).

Les Co-gérants et la Présidente de séance

Zone de signature

Certifié conforme

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 - SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

N°15949*08

Désignation de l'entreprise : <u>SARL A4CG</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>			
Adresse de l'entreprise <u>ZONE ARTISANALE 85700 LES CHATELLIERS CHATEAUMUR</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>			
Numéro SIRET* <u>78990414100015</u>		Néant ☐ *			
		Exercice N clos le, <u>31/03/2026</u>			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)		AA			
AC IIF IMMOBILISE *	Frais d'établissement*	AB	AC		
	Frais de développement*	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
	Fonds commercial	AH	AI		
	Autres immobilisations incorporelles (1)	AJ	AK		
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	11 112	
	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV	AW		
	Participations	CS	CT	554 147	
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU	CV		
	Créances rattachées à des participations	BB	BC	19 947	
Autres titres immobilisés	BD	BE	168		
Prêts	BF	BG			
Autres immobilisations financières*	BH	BI			
TOTAL (II)		BJ	BK	585 374 11 112 574 262	
AC IIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
		En cours de production de biens	BN	BO	
		En cours de production de services	BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
		Marchandises	BT	BU	
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	1 600
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	24 033
		Autres créances (3)	BZ	CA	68 402
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	102 600
Disponibilités		CF	CG	455 030	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI		
	TOTAL (III)	CJ	CK	651 665 651 665	
	Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW			
	Primes de remboursement des emprunts (V)	CM			
	Ecarts de conversion actif et différences d'évaluation * (VI)	CN			
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	1A	1 237 039 11 112 1 225 927	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:	CP	(3) Part à plus d'1 an :	CR
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :	Stocks :	Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

Désignation de l'entreprise		SARL A4CG		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 250 000)			DA	250 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	25 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * EJ)			DG	642 317	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	221 194	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	1 138 511	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
TOTAL (III)			DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV		
	Instruments financiers à terme			DI		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	16 245	
	Dettes fiscales et sociales			DY	44 171	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
Compte régul.	Autres dettes			EA	27 000	
	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	87 416		
Ecart de conversion passif * et différences d'évaluation			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 225 927		
REVENUS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
			Ecart de réévaluation libre		1D	
			Réserve de réévaluation (1976)		1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	87 416	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 - SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SARL A4CG						Néant ☐ *			
		Exercice N							
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC			
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF			
		FG	567 185	FH		FI	567 185		
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	567 185	FK		FL	567 185		
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions * (9)					FP			
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles					FI			
	Autres Produits (1) (11)					FQ	442		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	567 626	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS		
	Variation de stocks (marchandises) *						FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU		
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *						FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	93 759	
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	1 963	
	Salaires et traitements *						FY	420 348	
	Cotisations sociales (10)						FZ	12 941	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements * (14)				GA	103	
			- dotations aux dépréciations				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux dépréciations*						GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées						GI		
	Autres charges (12)						GE	41	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	529 154		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	38 472		
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	191 810	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	3 228	
	Reprises sur dépréciations						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie						GO		
	Produits des cessions d'immobilisations financières						G2		
Total des produits financiers (V)						GP	195 038		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR		
	Différences négatives de change						GS		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées						G3		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
Total des charges financières (VI)						GU			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	195 038		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	233 510		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

4

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 - SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SARL A4CG</u>		Néant ☐ *	
		Exercice N	
Produits exceptionnels (7) (VII)		HD	
Charges exceptionnelles (6 bis – 6 ter- 7)		HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	12 316
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	762 665
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	541 470
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	221 194
(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		HY	
(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier		IG	
(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		HP	19 977
(5) Dont produits concernant les entreprises liées		HQ	
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées		IH	
(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)		1J	191 810
(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)		1K	
Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)		IX	500
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)		RC	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		RD	
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A2	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles		A3	
dont cotisations facultatives Madelin A10		A4	
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A11		A8	
(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)		HS	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Annexe

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

SARL A4CG

Du 01/04/2025 au 31/03/2026

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat clos le 31/03/2026 est de 1 225 927,05 Euros. Le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 221 194,12 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2025 au 31/03/2026.

Ces comptes annuels ont été établis le 18/05/2026.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : image fidèle, comparabilité et continuité de l'exploitation, régularité et sincérité, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

INTRODUCTION

Les comptes annuels au 31/03/2026 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement n° 2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Évaluation des immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de : leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement) et des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Traitement des charges financières

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement de certains frais accessoires

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement comptable des coûts de développement

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des frais externes afférents aux formations

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des frais d'augmentation de capital, de fusion et de scission

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement de la durée d'utilisation des fonds de commerce

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Évaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement).

Traitement des charges financières

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement de certains frais accessoires

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement comptable des coûts de développement

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

SARL A4CG

Du 01/04/2025 au 31/03/2026

Traitement des frais externes afférents aux formations

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des amortissements des biens décomposables

L'entité n'est pas concernée aucune immobilisation décomposable n'a été identifiée.

Traitement des composants de 2nd catégorie, dépenses pluri-annuelles de gros entretien ou grande révision

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des amortissements pour dépréciation

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif.

Durée d'utilisation ou d'usage en fonction de la nature des immobilisations

	Durée d'utilisation (en années)	Fourchette des durées
Constructions		10 à 30
Installations techniques		1 à 10
Matériels outillages et industriels		1 à 10
Matériels outillages		1 à 10
Mat. bureau et informatique		1 à 10

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Traitement de certains frais accessoires

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Évaluation des titres des sociétés

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des participations et autres titres

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Détermination des stocks

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Évaluation des stocks

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement de l'exclusion du coût de la sous-activité et des intérêts dans la valorisation des stocks

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des charges financières

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

CRÉANCES - DETTES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS

Traitement des amortissements

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

SUBVENTIONS

Traitement des subventions

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

SARL A4CG

Du 01/04/2025 au 31/03/2026

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Traitement des amortissements

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

SARL A4CG

Du 01/04/2025 au 31/03/2026

Informations financières	Capitaux propres (2) (3)	Quote-part du capital détenue en %	Valeur comptable des titres détenus (4)		Montant net des prêts et avances consentis par la société (4) (5)	Montant des engagements donnés par la société (4)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice clos (5) (4) (b) (1)	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (5) (4) (1)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (4)
			Brute	Nette					
Filiales et participations	1. Renseignements détaillés pour chaque filiale (1)								
	QUATRO IMMO - 0 ZA ARTISANALE 85700 SEVREMONT - 790101653	327 110,00	96,00	277 720,00	277 720,00	70 000,00	174 193,00	27 486,57	
	HAMELIN - 11 RUE DE L'EUROPE 85620 ROCHESEVIERE - 930007331	55 004,85	90,00	45 000,00	45 000,00	58 917,69	1 681 437,28	-178,81	
	ENTREPRISE BENAITEAU - 0 ZONE ARTISANALE 85700 SEVREMONT - 301163622	781 256,34	100,00	231 374,36	231 374,36	3 823,00	6 544 888,97	104 674,77	180 000,00
A. TOTAL DES FILIALES			554 094,36	554 094,36	62 740,69	70 000,00			180 000,00

(1) Dont la valeur d'inventaire excède 1 % du capital de la société astreinte à la publication.
(2) Dans la monnaie locale d'opération.
(3) Lorsqu'une filiale ou participation a demandé lors du dépôt des comptes annuels qu'ils ne soient pas rendus publics suivant les dispositions prévues pour les micro-entreprises à l'article L. 232-25 du code de commerce, ces colonnes peuvent ne pas être renseignées.
(4) En euros.
(5) Sous déduction des dépréciations le cas échéant.
(6) Lorsqu'une filiale ou participation a demandé lors du dépôt des comptes annuels que le compte de résultat ne soit pas rendu public suivant les dispositions prévues pour les petites entreprises à l'article L. 232-25 du code de commerce, le chiffre d'affaires réalisé par cette filiale ou participation peut ne pas être renseigné.
(7) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société ou des données d'un exercice antérieur du fait de la non disponibilité des comptes, le préciser dans la colonne « Observations ».

ETAT DES CRÉANCES

SARL A4CG

Du 01/04/2025 au 31/03/2026

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations	19 947,00		19 947,00
Actif circulant			
Autres créances clients	24 033,37	24 033,37	
Impôts sur les bénéfices	4 120,00	4 120,00	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 541,12	1 541,12	
Groupe et associés (2)	62 740,69	62 740,69	
TOTAL	112 382,18	92 435,18	19 947,00

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

SARL A4CG

Du 01/04/2025 au 31/03/2026

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	16 245,45	16 245,45		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	31 739,35	31 739,35		
Taxe sur la valeur ajoutée	12 392,56	12 392,56		
Autres impôts et taxes assimilées	39,00	39,00		
Groupes et associés (2)	27 000,00	27 000,00		
TOTAL	87 416,36	87 416,36		

A4CG

Société à Responsabilité Limitée au capital de 11 860 Euros

Zone Artisanale les Châtelliers Châteaumur

85700 SEVREMONT

RCS LA ROCHE SUR YON 789 904 141

* _ * _ * _ * _ *

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice du 01.04.2025 au 31.03.2026

AEC Commissariats
Cocerto Audit
10 impasse Thalès - CS 70644
ZA Les Petites Bazinières
85016 La Roche sur Yon Cedex
02 51 37 44 17
larochesuryon@cocerto.fr

SOMMAIRE

I - RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

II – COMPTES ANNUELS AU 31.03.2026

I - RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

A l'Assemblée Générale de la société A4CG,

1) OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale en date du 3 juillet 2025, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A4CG relatifs à l'exercice clos le 31.03.2026, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Nous précisons que votre société n'étant pas tenue précédemment de désigner un commissaire aux comptes, les comptes de l'exercice clos au 31.03.2025 n'ont pas fait l'objet d'une certification.

2) FONDEMENT DE L'OPINION

2.1) Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2.2) Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} avril 2025 à la date d'émission de notre rapport.

3) OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application ANC n°2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

4) JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Titres de participation :

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31.03.2026 s'établit à 554 147 Euros, sont valorisés au coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, en particulier les situations nettes des sociétés connues à la date d'arrêté des comptes.

5) VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion des Gérants et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

6) RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par les Gérants.

7) RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à La Roche sur Yon

Le 2 juillet 2026

AEC Commissariats – Cocerto Audit

Représentée par Frédéric CHEVALIER

***Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale Ouest Atlantique***



II – COMPTES ANNUELS AU 31.03.2026

BILAN ACTIF

SARL A4CG

Du 01/04/2025 au 31/03/2026

	Valeur au 31/03/2026			% de l'actif	Valeur au 31/03/2025	% de l'actif
	brute	amort. & dépréc.	nette			
Capital souscrit non appelé (I)						
Frais d'établissement						
Immobilisations incorporelles						
Frais de développement						
Concessions, brevets, licences, ...						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immob. incorp. en cours, av. acptes						
Immobilisations corporelles						0,01
Terrains						
Constructions						
Inst. techniques, matériel et outillages ...						
Autres immobilisations corporelles	11 111,75	11 111,75			103,06	
Immob. corp. en cours, av. acptes						
Immobilisations financières				46,84		23,12
Participations	554 147,36		554 147,36		278 774,36	
Créances rattachées à des particip.	19 947,00		19 947,00			
Titres immobilisés de l'act. de portef.						
Autres titres immobilisés	168,00		168,00		168,00	
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (II)	585 374,11	11 111,75	574 262,36	46,84	279 045,42	23,13
Stocks et en-cours						
Mat. premières, autres approv.						
En-cours de production						
Produits finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés /cdes	1 599,99		1 599,99	0,13	1 609,88	0,13
Créances (2)				7,54		51,45
Clients Factures à établir	24 033,37		24 033,37		194 399,95	
Créances fiscales et sociales	5 661,12		5 661,12		2 133,56	
Autres créances						
Groupe et associés	62 740,69		62 740,69		424 263,48	
Charges constatées d'avance						
Capital souscrit appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement				8,37		16,58
Actions propres						
Autres titres	102 600,00		102 600,00		200 000,00	
Instr. financiers à terme, jetons dét.						
Disponibilités	455 029,52		455 029,52	37,12	105 072,99	8,71
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (III)	651 664,69		651 664,69	53,16	927 479,86	76,87
Frais d'émission des emprunts (IV)						

BILAN ACTIF

SARL A4CG

Du 01/04/2025 au 31/03/2026

	Valeur au 31/03/2026			% de l'actif	Valeur au 31/03/2025	% de l'actif
	brute	amort. & dépréc.	nette			
Primes de remboursement emprunts (V)						
Écarts de conversion diff. éval. - Actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	1 237 038,80	11 111,75	1 225 927,05	100	1 206 525,28	100
(2) Dont à moins d'un an	92 435,18					

BILAN PASSIF

SARL A4CG

Du 01/04/2025 au 31/03/2026

	Valeur au 31/03/2026	% du passif	Valeur au 31/03/2025	% du passif
Capital (dont versé : 250 000,00)	250 000,00	20,39	250 000,00	20,72
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		54,43		40,66
Réserve légale	25 000,00		25 000,00	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	642 316,57		465 564,89	
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	221 194,12	18,04	203 751,68	16,89
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)	1 138 510,69	92,87	944 316,57	78,27
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL DES PROVISIONS (II)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières diverses				
Instruments financiers à terme				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	12 328,45	1,01	12 025,56	1,00
Fournisseurs, factures non parvenues	3 917,00	0,32	1 392,00	0,12
Groupe et associés	27 000,00	2,20	84 306,93	6,99
Dettes fiscales et sociales	44 170,91	3,60	164 484,22	13,63
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES (1) (III)	87 416,36	7,13	262 208,71	21,73
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)				
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I + II + III + IV)	1 225 927,05	100	1 206 525,28	100

(1) Dont à moins d'un an

87 416,36

COMPTE DE RÉSULTAT

SARL A4CG

Du 01/04/2025 au 31/03/2026

	Valeur au 31/03/2026	Valeur au 31/03/2025	Variation	
			en valeur	en %
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	567 184,85	645 581,96	-78 397,11	-12,14
Production vendue de travaux				
Montant net du chiffre d'affaires	567 184,85	645 581,96	-78 397,11	-12,14
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				
Produits des cessions d'immobilisations incorp. et corp.				
Autres produits	441,54	252,86	188,68	74,62
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	567 626,39	645 834,82	-78 208,43	-12,11
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Achats de matières premières et autres appro.				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes (1)	93 758,54	68 740,06	25 018,48	36,40
Impôts, taxes et versements assimilés	1 963,47	1 210,22	753,25	62,24
Salaires	420 347,68	517 857,48	-97 509,80	-18,83
Cotisations sociales	12 940,98	12 427,15	513,83	4,13
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	103,06	437,94	-334,88	-76,47
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Valeur comptable des immobs. incorp. et corp. cédées				
Autres charges	40,65	12,09	28,56	236,23
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	529 154,38	600 684,94	-71 530,56	-11,91
(1) y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier				
	19 977,08	19 318,56		
1-RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	38 472,01	45 149,88	-6 677,87	-14,79
QP de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (2)	191 810,24	160 263,88	31 546,36	19,68
D'autres valeurs mobilière et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés (2)	3 227,87	14 473,92	-11 246,05	-77,70
Reprises sur dépréciations et provisions				

COMPTE DE RÉSULTAT

SARL A4CG

Du 01/04/2025 au 31/03/2026

	Valeur au 31/03/2026	Valeur au 31/03/2025	Variation	
			en valeur	en %
Différences positives de change				
Produits de cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de VMP, d'instruments de trésor.				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	195 038,11	174 737,80	20 300,31	11,62
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Valeur comptable des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de VMP, d'instruments de trésor.				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)				
2-RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)	195 038,11	174 737,80	20 300,31	11,62
3-RÉSULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	233 510,12	219 887,68	13 622,44	6,20
Produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles (VIII)				
4-RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	12 316,00	16 136,00	-3 820,00	-23,67
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	762 664,50	820 572,62	-57 908,12	-7,06
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	541 470,38	616 820,94	-75 350,56	-12,22
BÉNÉFICE OU PERTE	221 194,12	203 751,68	17 442,44	8,56

(2) Dont produits concernant les entités liées

191 810,00

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat clos le 31/03/2026 est de 1 225 927,05 Euros. Le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 221 194,12 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2025 au 31/03/2026.

Ces comptes annuels ont été établis le 18/05/2026.

L'entité déroge aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, et porte les justifications sur :

- Influence sur le patrimoine

Augmentation du capital de la société QUATRO IMMO par incorporation de la créance en compte-courant détenu par A4CG sur sa filiale pour un montant de 275 000 Euros.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : image fidèle, comparabilité et continuité de l'exploitation, régularité et sincérité, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

INTRODUCTION

Les comptes annuels au 31/03/2026 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement n° 2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

A compter du 1er janvier 2025, l'application pour la première fois du règlement ANC 2022-06 entraîne des changements de comptabilisation et de présentation.

Les principaux changements opérés sont les suivants :

1/ Changements de comptabilisation

Les principaux impacts sur l'exercice clos au 31/03/2026 sont les suivants :

En termes de résultat exceptionnel :

- Les opérations de cessions/sorties d'immobilisations figurent en 2025 dans le résultat d'exploitation (ou dans le résultat financier s'il s'agit d'immobilisations financières) ;
- Les quotes-parts de subventions d'investissement virées au compte de résultat figurent en 2025 dans le résultat d'exploitation ;
- Le périmètre du résultat exceptionnel est réduit aux événements majeurs et significatifs (les autres événements étant désormais traduits dans le résultat d'exploitation).

Suppression des transferts de charges dans le résultat d'exploitation et le résultat financier :

- Les refacturations diverses figurent désormais dans les rubriques de produits par nature ;
- Les remboursements reçus des organismes sociaux en cas d'arrêt maladie, de congés de parentalité ou d'accident du travail figurent en compensation de charges de personnel.

2/ Changement de présentation

Les principaux impacts sur l'exercice clos au 31/03/2026 sont les suivants :

Présentation du compte de résultat :

- Le résultat exceptionnel est synthétisé sur 2 lignes « charges et produits exceptionnels » dans le compte de résultat ;
- Les transferts de charges N-1 ont été regroupés dans la colonne N-1 sur la ligne « reprise sur amortissements, dépréciations et provisions » .

Présentation du bilan :

- Les frais d'établissement sont présentés dans un total séparé de l'actif (et non dans le total des immobilisations) ;
- Les charges constatées d'avance sont totalisées dans les créances ;
- Les avances et acomptes sont regroupés dans les immobilisations en cours (corporelles ou incorporelles).

La première mise en application du règlement ANC 2022-06 n'entraîne pas de changements majeurs sur les comptes clos le 31/03/2026.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Évaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement).

Traitement des charges financières

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement de certains frais accessoires

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement comptable des coûts de développement

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des frais externes afférents aux formations

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des amortissements des biens décomposables

L'entité n'est pas concernée aucune immobilisation décomposable n'a été identifiée.

Traitement des composants de 2nd catégorie, dépenses pluri-annuelles de gros entretien ou grande révision

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des amortissements pour dépréciation

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif.

Durée d'utilisation ou d'usage en fonction de la nature des immobilisations

	Durée d'utilisation (en années)	Fourchette des durées
Constructions		10 à 30
Installations techniques		1 à 10
Matériels outillages et industriels		1 à 10
Matériels outillages		1 à 10
Mat. bureau et informatique		1 à 10

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Traitement de certains frais accessoires

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations financières, et sont comptabilisés en charges.

Évaluation des titres des sociétés

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des participations et autres titres

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

CRÉANCES - DETTES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS

Traitement des amortissements

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

SUBVENTIONS

Traitement des subventions

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Traitement des amortissements

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

ETAT DES IMMOBILISATIONS

SARL A4CG

Du 01/04/2025 au 31/03/2026

TABEAU DES IMMOBILISATIONS

	V. brute des immobs début d' exercice	Augmentation	
		suite à rééval.	acquisition
Immobilisations corporelles			
Matériel de bureau, informatique & mobilier	11 111,75		
TOTAL	11 111,75		
Immobilisations financières			
Autres participations	278 774,36		295 320,00
Autres titres immobilisés	168,00		
TOTAL	278 942,36		295 320,00
TOTAL GENERAL	290 054,11		295 320,00

	Diminution		Valeur brute des immobs fin ex.	Réévaluation légal/Valeur d'origine
	par virt poste	par cession		
Immobilisations corporelles				
Matériel de bureau, informatique & mobilier			11 111,75	
TOTAL			11 111,75	
Immobilisations financières				
Autres participations			574 094,36	
Autres titres immobilisés			168,00	
TOTAL			574 262,36	
TOTAL GENERAL			585 374,11	

ETAT DES IMMOBILISATIONS

SARL A4CG

Du 01/04/2025 au 31/03/2026

	Augmentation de l'exercice	Ventilation				
		Virement		Entrée		
		poste à poste	de l'actif circ.	acquisition	apport	création
Immobilisations financières						
Autres participations	295 320,00			295 320,00		
TOTAL	295 320,00			295 320,00		
TOTAL GENERAL	295 320,00			295 320,00		
	Diminution de l'exercice	Ventilation				
		Virement		Sortie		
		poste à poste	de l'actif circ.	cession	scission	mise hors serv.

ETAT DES AMORTISSEMENTS

SARL A4CG

Du 01/04/2025 au 31/03/2026

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS						
	Durée util., taux d'amort., fourchette	Mode d'amort.	Amort. cumulés début exercice	Dotation de l'exercice	Diminution de l'exercice	Amort. cumulés fin exercice
Immobilisations corporelles						
Matériel de bureau, informatique			11 008,69	103,06		11 111,75
TOTAL			11 008,69	103,06		11 111,75
TOTAL GENERAL			11 008,69	103,06		11 111,75
		Diminution de l'exercice	Ventilation			
			transf. à l'actif circ	éléments cédés	mise hors service	
TOTAL GENERAL						

FILIALES ET PARTICIPATIONS

SARL A4CG

Du 01/04/2025 au 31/03/2026

Informations financières	Capitaux propres (2) (3)	Quote-part du capital detenue en %	Valeur comptable des titres détenus (4)		Montant net des prêts et avances consentis par la société (4) (5)	Montant des engagements donnés par la société (4)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice clos (3) (4) (5) (7)	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (3) (4) (7)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (4)
			Brute	Nette					
Filiales et participations									

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES FILIALES (+ DE 50 % DU CAPITAL DÉTENU PAR LA SOCIÉTÉ)

1. Renseignements détaillés pour chaque filiale (1)

QUATRO IMMO - 0 ZA ARTISANALE 85700 SEVREMONT - 790101653	327 110,25	99,97	277 720,00	277 720,00		65 000,00	174 192,84	27 486,57	
HAMELIN - 11 RUE DE L'EUROPE 85620 ROCHESERVIERE - 930007331	85 004,85	90,00	45 000,00	45 000,00	58 917,69		1 681 437,28	29 821,19	
ENTREPRISE BENAITEAU - 0 ZONE ARTISANALE 85700 SEVREMONT - 301163622	781 256,34	100,00	231 374,36	231 374,36	3 823,00		6 544 888,97	104 674,77	180 000,00
A. TOTAL DES FILIALES			554 094,36	554 094,36	62 740,69	65 000,00			180 000,00

(1) Dont la valeur d'inventaire excède 1 % du capital de la société astreinte à la publication.
(2) Dans la monnaie locale d'opération.
(3) Lorsqu'une filiale ou participation a demandé lors du dépôt des comptes annuels qu'ils ne soient pas rendus publics suivant les dispositions prévues pour les micro-entreprises à l'article L. 232-25 du code de commerce, ces colonnes peuvent ne pas être renseignées.
(4) En euros.
(5) Sous déduction des dépréciations le cas échéant.
(6) Lorsqu'une filiale ou participation a demandé lors du dépôt des comptes annuels que le compte de résultat ne soit pas rendu public suivant les dispositions prévues pour les petites entreprises à l'article L. 232-25 du code de commerce, le chiffre d'affaires réalisé par cette filiale ou participation peut ne pas être renseigné.
(7) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société ou des données d'un exercice antérieur du fait de la non disponibilité des comptes à la date d'établissement des comptes, le préciser dans la colonne « Observations ».

ETAT DES CRÉANCES

SARL A4CG

Du 01/04/2025 au 31/03/2026

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations	19 947,00		19 947,00
Actif circulant			
Autres créances clients	24 033,37	24 033,37	
Impôts sur les bénéfices	4 120,00	4 120,00	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 541,12	1 541,12	
Groupe et associés (2)	62 740,69	62 740,69	
TOTAL	112 382,18	92 435,18	19 947,00

CAPITAUX PROPRES

SARL A4CG

Du 01/04/2025 au 31/03/2026

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	1 122,00	222,82
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	1 122,00	222,82

TABLEAU VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

SARL A4CG

Du 01/04/2025 au 31/03/2026

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES								
	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat de l'exercice antérieur	Distribution de dividendes	Augmentation de capital	Réduction de capital	Résultat de l'exercice	Autres (à préciser)	Montant à la clôture de l'exercice
Capital	250 000,00							250 000,00
Réserve légale	25 000,00							25 000,00
Autres réserves	465 564,89	176 751,68						642 316,57
Résultat de l'exercice	203 751,68	-176 751,68	27 000,00			221 194,12		221 194,12
TOTAL	944 316,57		27 000,00			221 194,12		1 138 510,

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

SARL A4CG

Du 01/04/2025 au 31/03/2026

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	16 245,45	16 245,45		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	31 739,35	31 739,35		
Taxe sur la valeur ajoutée	12 392,56	12 392,56		
Autres impôts et taxes assimilées	39,00	39,00		
Groupes et associés (2)	27 000,00	27 000,00		
TOTAL	87 416,36	87 416,36		

LES EFFECTIFS

SARL A4CG

Du 01/04/2025 au 31/03/2026

EFFECTIFS MOYENS

	31/03/2026	31/03/2025
Employés et techniciens	1,00	1,00
PERSONNEL SALARIÉ	1,00	1,00
Employés et techniciens	0,80	0,37
PERSONNEL MIS À DISPOSITION	0,80	0,37

BILAN ACTIF

SARL A4CG

Du 01/04/2024 au 31/03/2025

ACTIF	Valeurs au 31/03/25			Valeurs au
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	11 111,75	11 008,69	103,06	
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	278 774,36		278 774,36	
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	168,00		168,00	
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	290 054,11	11 008,69	279 045,42	
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	1 609,88		1 609,88	
Créances				
Clients (3)				
Clients douteux, litigieux (3)				
Clients Factures à établir (3)	194 399,95		194 399,95	
Personnel et comptes rattachés (3)				
Créances fiscales et sociales (3)	2 133,56		2 133,56	
Groupe et associés (3)	424 263,48		424 263,48	
Débiteurs divers (3)				
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres	200 000,00		200 000,00	
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	105 072,99		105 072,99	
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	927 479,86		927 479,86	
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	1 217 533,97	11 008,69	1 206 525,28	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN PASSIF

SARL A4CG

Du 01/04/2024 au 31/03/2025

PASSIF	Valeurs au 31/03/25	Valeurs au
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 250 000,00)	250 000,00	
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	25 000,00	
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	465 564,89	
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	203 751,68	
SITUATION NETTE	944 316,57	
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	944 316,57	
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Groupe et associés	84 306,93	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs	12 025,56	
Fournisseurs, factures non parvenues	1 392,00	
Dettes fiscales et sociales	164 484,22	
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	262 208,71	
Écarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	1 206 525,28	

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

262 208,71

173 053,00

COMPTE DE RÉSULTAT

SARL A4CG

Du 01/04/2024 au 31/03/2025

	Du 01/04/24 Au 31/03/25	Du Au	Variation	
			en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens et services)	645 582		645 582	
Montant net du chiffre d'affaires	645 582		645 582	
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits	253		253	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	645 835		645 835	
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	68 740		68 740	
Impôts, taxes et versements assimilés	1 210		1 210	
Salaires et traitements	484 305		484 305	
Charges sociales	45 979		45 979	
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	438		438	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges	12		12	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	600 685		600 685	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	45 150		45 150	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice ou perte transférée				
Perte ou bénéfice transféré				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RÉSULTAT - SUITE

SARL A4CG

Du 01/04/2024 au 31/03/2025

	Du 01/04/24 Au 31/03/25	Du Au	Variation	
			en valeur	en %
Produits financiers				
De participation (3)	160 264		160 264	
Autres valeurs mobilières et créances d'actif immo. (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	14 474		14 474	
Reprises sur prov. , dépréciations, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	174 738		174 738	
Charges financières				
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES				
RÉSULTAT FINANCIER	174 738		174 738	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	219 888		219 888	
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES				
RESULTAT EXCEPTIONNEL				
Participation des salariés aux résultats				
Impôt sur les bénéfices	16 136		16 136	
TOTAL DES PRODUITS	820 573		820 573	
TOTAL DES CHARGES	616 821		616 821	
Bénéfice ou Perte	203 752		203 752	

(3) Dont produits concernant les entités liées

8 388

(4) Dont intérêts concernant les entités liées